

DEMANDE DE CONCESSION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

(Achat-Renouvellement)

- (1) Temporaire de 15 ans -30 ans -50 ans
- (2) Préciser :
- Concession particulière ou individuelle où seul le concessionnaire pourra y être inhumé.
- Concession de famille où toute la famille peut y être inhumée (dans les respect du degré d'appartenance)
- Concession collective où le concessionnaire indique explicitement les prénoms et noms des personnes qu'il autorise à y être inhumées.
- (3) Cocher la case utile